Le sport pour les personnes en situation de handicap mental en Suisse

Prise de position de Special Olympics Switzerland

14 juin 2025

Special Olympics Switzerland

1 Situation de départ

Depuis 1968, Special Olympics s'engage au niveau mondial pour les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap. Son objectif est de les aider à obtenir une meilleure reconnaissance, renforcer leur confiance en soi et permettre leur inclusion dans la société à travers le sport. Special Olympics est présente dans 193 pays et touche environ 3.6 millions de personnes en situation de handicap mental.

En Suisse, Special Olympics existe depuis 1995 sous forme de Fondation et est active dans toutes les régions du pays. Depuis 2018, Special Olympics (SOSWI) est une organisation partenaire de Swiss Olympic, ce qui l'intègre au système sportif suisse. Le siège de la fondation se situe à Ittigen, près de Berne.

Outre l'organisation d'événements multisports régionaux et nationaux, la formation de personnes accompagnantes et l'envoi de délégations à des compétitions internationales (Jeux européens et mondiaux), SOSWI est également un défenseur important des intérêts des sportifs et sportives en situation de handicap et/ou polyhandicap au sein du système sportif suisse. Elle s'engage à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

2 Positions

Position 1 : Une sportive est une sportive ; un sportif est un sportif

Pour des raisons historiques, les athlètes en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap trouvent majoritairement leurs offres d'activités physiques dans des institutions spécialisées et des clubs de sport pour personnes en situation de handicap. Elles et ils sont considéré·es d'abord comme «handicapé·es» et non comme sportives ou sportifs.

Il y aura toujours des personnes dont le niveau de handicap rend difficile leur inclusion dans des clubs sportifs classiques. Pour ces personnes, des offres adaptées avec des degrés variables de soutien, resteront nécessaires.

Nous soutenons les fédérations sportives et leurs clubs afin de permettre aux personnes en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap de pratiquer leur sport dans un club spécifique et faire partie intégrante de leur vie associative.

Position 2 : une compétence à l'échelle nationale

En Suisse, le sport est structuré par des fédérations spécifiques à chaque discipline. Il en existe actuellement 81 avec environ 18'000 clubs affiliés. Swiss Olympic est leur association faîtière.

Nous œuvrons pour que les sportifs et sportives en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap aient accès à ces fédérations, puissent être licencié· es et bénéficient de leur soutien.

Position 3 : Transfert des offres de compétitions

Actuellement, les compétitions destinées aux personnes en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap leur permettant de mesurer performance, ne sont pas organisées par les fédérations sportives classiques, mais par des organismes spécialisés comme SOSWI.

Certaines fédérations commencent à assumer cette responsabilité et à proposer, via leurs clubs, des entraînements et des compétitions aux sportifs et sportives des groupes cibles de SOSWI. SOSWI se voit comme partenaire experte pour soutenir ce développement.

Nous travaillons activement pour que les fédérations sportives organisent et soutiennent les compétitions pour les athlètes en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap.

Position 4 : Événements multisports ouverts

Les événements multisports de SOSWI incarnent des moments forts de partage, célébrant les valeurs humaines, la joie, les émotions ainsi que l'estime et la reconnaissance de chacun et chacune. Ils offrent une plateforme aux personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap.

Ces événements appelés « Regional Games » ou « National Games », intègrent 3 sports ou plus et sont organisés par SOSWI en coopération, si possible, avec les fédérations sportives classiques. Ils ouvrent la voie à une participation aux Special Olympics World Games, organisés tous les 2 ans, en alternance pour les sports d'été et d'hiver.

Les manifestations multisports de SOSWI sont ouvertes à toutes les sportives et tous les sportifs en situation de handicap mental et/ou de polyhandicap, qu'ils soient issus de fédérations sportives ordinaires, d'organisations dédiées aux personnes en situation de handicap, ou encore d'initiatives privées.

Nous favorisons la participation des sportifs et sportives en situation de handicap mental et/ou polyhandicap aux événements multisports et aux compétitions internationales de Special Olympics.

Position 5 : Reconnaissance des performances

Pour les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap, l'accent est mis sur le développement sportif et les progrès individuels et personnels. Chaque sportif et sportive, à son niveau, réalise des performances remarquables et il ou elle mérite visibilité, reconnaissance, soutien et encouragement.

Nous œuvrons pour que les performances sportives des personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap soient pleinement reconnues, activement soutenues et durablement encouragées par Swiss Olympics et les fédérations sportives ordinaires.

Position 6 : La santé comme condition de base

Une bonne santé est essentielle à la pratique du sport et à l'amélioration des performances. Les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap rencontrent encore de nombreux obstacles dans le système de santé suisse. Elles ne bénéficient pas toujours d'un traitement équitable, manquent d'informations accessibles, se heurtent à des structures inadaptées à leurs besoins et de fait, présentent une espérance de vie réduite. Leur accès à la prévention, à l'activité physique et à l'éducation à la santé est également souvent restreint.

Nous contribuons à améliorer le bien-être physique, social et émotionnel des personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap tout en favorisant l'accès aux systèmes de santé, de soins et de bien-être.

Position 7 : La participation comme droit

La participation aux décisions et le transfert de responsabilités aux personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap sont des objectifs de SOSWI. Nous sommes conscient·es de la nécessité de développer et d'affiner des formes de communication, de participation et de prise de décision véritablement adaptées. En interne, nous faisons preuve de vigilance et d'esprit critique quant aux conditions requises pour instaurer une véritable participation.

Nous impliquons les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap à tous les niveaux de l'organisation, dans les processus décisionnels et de conception. Leur participation s'appuie sur la valorisation de leurs capacités en tenant compte de leurs possibilités et de leurs forces.

Position 8 : Reconnaissance des accompagnant·es

Toute activité sportive en Suisse dépend de personnes engagées créant les conditions nécessaires aux offres d'activité physique, notamment pour les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap. Dans le système sportif suisse, il est difficile de recruter et de soutenir durablement ces personnes afin qu'elles puissent accomplir leur tâche de manière régulière, sans risque d'épuisement ou d'échec.

Nous recherchons, soutenons et valorisons les personnes qui créent des offres d'activités physiques, ludiques et sportives pour les personnes en situation de handicap mental et/ou polyhandicap. Nous nous engageons à renforcer leur visibilité, à faire reconnaître leur contribution et à valoriser pleinement leur rôle.